



AVIS PUBLIC – ANNULATION DE LA VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

VEUILLEZ NOTER QUE LA VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES FONCIÈRES OU DE DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES POUR LES ANNÉES 2020-2021-2022 PRÉVUE LE 30 NOVEMBRE 2022 EST ANNULÉE, PUISQUE TOUS LES DOSSIERS ONT ÉTÉ RÉGLÉS.

DONNÉ À MONTRÉAL-EST, CE 9 NOVEMBRE 2022

Kaouther Saadi
Greffière